49me année — N° 85 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Vendredi 11 avril 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES, Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1re insertion 20 cent. / les suivantes 15 »	la ligne ou son espace
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	90 »	

Nouvelles du jour

Les soucis du conseil des Quatre.
Les projets de retraite de M. Meda.
Les grands rôles du soviétisme bavarois.

A Paris, les négociations du conseil des Quatre concernant les conditions de paix marchent péniblement. Le gouvernement français a fini par consentir à ne pas annexer à la France le bassin de la Sarre. M. Clémenceau tâche d'obtenir que ses trois collègues accordent à la France une très grosse part de l'indemnité qui sera réclamée à l'Allemagne, et le Sénat français, où il jouit d'une grande influence, vient de faire paraître un manifeste énergique dans ce sens. Nous touchons donc à une phase décisive de la conférence de Paris. On va probablement publier, à la fin de la semaine, les dispositions principales du traité de paix, quitte à revenir ensuite sur le règlement de nombreux points secondaires. Mais les difficultés semblent augmenter, à mesure qu'on s'approche des décisions suprêmes. En même temps, on se trouve, à Paris, douloureusement impressionné par la retraite de l'armée française qui gardait Odessa et qui a dû se retirer pour ne pas être encerclée. Le grand port russe sur la mer Noire est abandonné au bolchévisme, et on sait ce que cela veut dire. Prévoyant cette fatalité, tous ceux qui ont pu fuir se sont hâtés de le faire. Un navire français, mandé, ces jours derniers, de Constantinople, a pris à bord la colonie française et tous les autres fugitifs à qui il a encore pu donner place. Des Grecs d'Odessa, au nombre d'un millier, sont montés sur un autre navire, qui s'est dirigé vers Constantinople. La ville d'Odessa a perdu une grande partie de sa population. Nous ne tarderons pas à apprendre les méfaits des bolchévistes dans ses murs.

Une autre fâcheuse nouvelle pour les Alliés, c'est l'échec de la mission du général boer Smuts, à Budapest, où il s'était rendu, pour établir avec le gouvernement hongrois un accord qui découlait de l'armistice et qui déterminait une zone neutre entre la Roumanie et la Hongrie, où les troupes des Alliés empêcheraient les Roumains et les Hongrois d'en venir aux mains. Il a dû constater qu'aucun arrangement n'est possible avec le gouvernement bolchéviste de Budapest, lequel, d'ailleurs, ne parvient guère à faire reconnaître son autorité au dehors de cette ville. L'échec du général Smuts, si regrettable qu'il soit, ne doit pas être pris au tragique. Les Alliés, pour faire repentir le président hongrois, Bela Kun, reviendront sur leurs dispositions de ravitailler Budapest.

* * *

Selon les déclarations faites par M. Meda au *Corriere d'Italia*, il ressort que le ministre des finances en a assez du pouvoir ; il ne demande qu'à rentrer dans sa famille et à reprendre sa profession d'avocat.

Ce n'est un secret pour personne que le programme financier de M. Meda est vivement combattu par les industriels et les commerçants. Ce programme repose sur la création de nombreux monopoles d'Etat, auxquels le pays fait grise mine. C'est une tâche ingrate que celle de M. Meda, et l'on comprend que, après trois ans de ministère, la fatigue et le poids des responsabilités lui conseillent de se retirer. On sait aussi que M. Meda est un partisan convaincu de la représentation proportionnelle et qu'il ne partage pas là-dessus les opinions de M. Orlando, président du ministère. L'opinion publique a même trouvé étrange que M. Meda eût voté contrairement à ses principes dans la dernière consultation parlementaire sur la réforme électorale. Il a dû s'expliquer là-dessus, et il s'est retranché derrière la discipline et l'unité gouvernementale, ce qui n'a pas empêché certaines gens de penser que M. Meda aurait dû tout au moins s'abstenir, étant donnée l'importance de la question, surtout au point de vue catholique.

* * *

A deux noms près, le gouvernement bolchéviste de Munich est composé d'hommes qui étaient totalement inconnus jusqu'à leur soudaine élévation au pouvoir. Lénine et Trotzky étaient du moins des notabilités du monde révolutionnaire avant de devenir les dictateurs de la Russie. Les tyrans municois sont sortis du néant par génération spontanée. Deux d'entre eux font exception : Landauer et Jaffé.

Landauer est un homme de lettres qui a écrit des romans et traduit en allemand Oscar Wilde, une des fleurs vénéneuses de la littérature anglaise ; Bernard Shaw, le Romain Rolland britannique, et Kropotkine, le prince russe anarchiste. Landauer faisait lui-même profession d'anarchisme ; mais c'était, avant que Kurt Eisner, son ami, l'appelât dans la lice politique, un anarchiste de salon, qui expliquait aux élégantes Berlinoises, dans des conférences très courues du monde des snobs, la pensée de Kant, de Hegel et de Schopenhauer, les trois philosophes qui ont le plus contribué à égarer l'âme allemande.

La révolution bavaroise a d'ailleurs ceci de particulier qu'elle a été l'œuvre, non point de politiciens, mais d'hommes de lettres. Elle a été faite par un cénacle littéraire, dont Kurt Eisner était l'âme, et qui depuis longtemps exerçait sur l'esprit public municois une funeste royauté. L'anarchie morale était la loi de cette bohème intellectuelle, qui avait pour drapeau une revue intitulée *Caïn*, ce qui dit tout.

L'autre personnage notoire du Soviet municois est le professeur Jaffé, qui était professeur de sciences économiques à Heidelberg et que Kurt Eisner avait appelé aux fonctions de ministre des finances. Jaffé était, comme Landauer, un intime du dictateur assassiné.

Quant au gouvernement régulier, qui siège à Bamberg, son chef, Hoffmann, est un ancien instituteur, homme de grandes capacités, paraît-il.

La Suisse terre rebelle au bolchévisme

Réflexions des *Basler Nachrichten* :

« Nous ne sommes pas la Hongrie, nous ne sommes pas Munich ; nous sommes la Suisse, la Suisse restée saine de corps et d'âme, Dieu merci, malgré les épreuves de la guerre. Nous avons souffert de la guerre, mais la guerre ne nous a pas ravi, comme à d'autres, nos meilleures forces. Notre peuple ne gît pas à terre ; notre existence politique, notre vie économique et sociale ne sont pas dévastées comme ailleurs. Notre pays n'a pas connu les horreurs de la famine. Notre ravitaillement est réglé. Si quelqu'un, chez nous, souffre de disette, ce n'est pas faute de ressources ; ce ne peut être que par une impéritie de ceux qui doivent en régler la distribution. Nos ports sont bondés de vivres de toute espèce. Dans nos campagnes et nos cités, des centaines de milliers de mains diligentes sont à l'œuvre pour ensemencer et planter champs et jardins, pour accroître la production. Des milliers de gens qui ne sont point des paysans, qui sont des ouvriers et des employés de toute catégorie, travaillent la terre et attendent le fruit de leurs peines. Personne n'est sans habits et sans linge. On nous assure que des montagnes de marchandises de toute sorte sont prêtes à être distribuées au public. Le temps travaille pour le consommateur ; le problème des prix doit inévitablement se résoudre en sa faveur. Notre plaie la plus grave est le chômage. Mais déjà se dessinent des indices d'amélioration. On peut espérer sans présomption que la paix prochaine redonnera chez nous au travail son plein essor et à l'ouvrier son gain entier.

« Moralement aussi, notre peuple s'est gardé sain. Nous considérons comme une preuve de cette bonne santé morale le fait qu'il n'y a personne, chez nous, qui méconnaisse les signes des temps et qui s'oppose au progrès social. Tout le monde a la bonne volonté de réaliser vite et bien ce qui est possible. Cette bonne volonté est reconnue d'une grande partie du monde ouvrier suisse, qui ferme l'oreille aux souffleurs d'émeute. Qui donc voudrait comparer nos ouvriers suisses avec le prolétariat des grandes villes étrangères surexcité par les détresses de la guerre ? Notre population ouvrière est, elle aussi, restée saine ; elle a gardé son sang-froid et saura ne pas abuser de sa force. »

Le procès du comité d'Olten

Le jugement

Voici le jugement qui a été rendu hier après midi, jeudi, par le tribunal militaire, dans le procès du comité d'Olten :

Le tribunal :

1. Libère, sans indemnité, de l'accusation de mutinerie commise par le fait d'avoir rédigé ou répandu l'appel du 7 novembre à la « grève de protestation » : Grimm, Ilg, Dürr, Schürch, Kaufmann et Schneider ;

2. Libère, sans indemnité, de l'accusation de mutinerie commise par le fait d'avoir rédigé ou répandu l'appel du 11 novembre « au peuple laborieux », ainsi que de l'accusation de contravention à l'ordonnance du 11 novembre 1918 : Allgœwer, Düby, Eng, Ryser, Grospierre, Schürch, Reithaar, Gschwend, Huggler, Ilg, Schneeberger, Kaufmann, Lang, Woker, Nobs et Schmid ;

3. Libère, sans indemnité, de l'accusation de contravention à l'ordonnance du 11 novembre 1918 : Perrin, ainsi que Nobs, relativement à l'article paru dans le numéro 266 du *Volksrecht* ;

4. Déclare coupables de mutinerie, commise par le fait d'avoir rédigé et répandu l'appel du 11 novembre « au peuple laborieux » : Robert Grimm et Frédéric Schneider, ainsi que de mutinerie commise par le fait d'avoir répandu cet appel : Frédéric Platten ;

5. Déclare coupable de contravention à l'ordonnance du 11 novembre 1918, commise comme auteur d'un article paru dans le *Volksrecht*, numéro 264, du 12 novembre : Ernest Nobs ;

En conséquence, le tribunal condamne :

a) Robert Grimm à six mois d'emprisonnement, ainsi qu'au paiement d'un huitième des frais, soit 340 fr. 30 ;

b) Frédéric Schneider à six mois d'emprisonnement, ainsi qu'au paiement d'un huitième des frais, soit 340 fr. 30 ;

c) Frédéric Platten, par contumace, à six mois d'emprisonnement, ainsi qu'au paiement d'un huitième des frais, soit 340 fr. 30 ;

d) Ernest Nobs, à quatre semaines d'emprisonnement, ainsi qu'au paiement d'un montant de 50 fr. des frais.

Le solde des frais, soit 1651 fr. 50, est mis à la charge de la Confédération.

Les condamnés ont 24 heures pour se pourvoir en cassation.

* * *

On nous écrit de Berne :

Voici l'essentiel des considérants du tribunal :

Le tribunal a renoncé à l'application de l'article 58 du code pénal militaire, qui traite de l'excitation à l'émeute ; mais il a retenu comme applicable l'article 59 du code pénal militaire, en connexion avec l'article premier, chiffre 10, de l'organisation judiciaire, visant l'excitation de militaires à l'insubordination. La tentative doit être traitée comme le délit accompli. Il y a tentative dès que l'accusé a posé un acte qui constitue un commencement d'exécution. Il suffit d'une publication ou d'une propagande orale ou d'actes de propagande auprès de la troupe.

Le tribunal a estimé que les conditions du délit étaient réalisées. Les deux appels des 7 et 11 novembre ont été dûment décidés, confiés à l'imprimerie, distribués par Platten, répandus à profusion par l'Agence télégraphique, à laquelle les appels ont été communiqués ; de plus, les appels s'adressaient à des militaires en service actif et contiennent des excitations notoires à l'insubordination grave, tout spécialement par l'invitation à la formation de conseils de soldats, défendus par un ordre de l'armée et incompatibles avec la sécurité militaire.

Le tribunal examine ensuite la question de la culpabilité des accusés, à savoir s'ils ont agi de propos délibéré. Le tribunal tranche la question par la négative, en ce qui concerne l'appel du 7 novembre pour la grève de protestation, mais il examine le cas de chacun des accusés quant à l'appel du 11 novembre pour la grève générale.

Le tribunal arrive à la conclusion que seize des dix-neuf accusés (Perrin est ici hors de cause) n'ont pas eu nettement conscience de la portée de l'appel ; c'est le cas surtout des trois accusés romands, Ryser, Schürch et Grospierre, qui se sont occupés de la traduction française de l'appel et qui n'ont donné, selon le tribunal, qu'une coopération matérielle.

Par contre, le tribunal affirme la culpabilité de Grimm, Schneider (Bâle) et Platten. Grimm a été le chef de l'affaire ; il est l'auteur de l'appel (Woker l'a affirmé) ; l'appel a été lu par Grimm, phrase par phrase ; Grimm a recommandé la distribution « prudente » de l'appel, ce qui prouve qu'il était conscient du caractère illicite du document ; il est le père de l'idée de la formation de conseils de soldats. Schneider, de son côté, a avoué sans ambages qu'il savait être en conflit avec l'ordre légal. Platten a distribué personnellement les appels ; il doit être jugé par contumace.

Le tribunal a écarté le chef de complot ; il n'admet pas l'excuse de la légitime défense invoquée par les accusés.

Quant à l'application éventuelle de l'ordonnance du Conseil fédéral du 11 novembre, le tribunal n'admet pas que les accusés soient tombés sous le coup de cette ordonnance dès le moment de la décision du Conseil fédéral. Les accusés doivent avoir connaissance de l'ordonnance avant de pouvoir y contrevenir ; ils doivent du moins être censés l'avoir connue. D'autre part, il suffit de la publication de l'ordonnance dans la presse politique. Cette publication ayant eu lieu dès le 11 novembre au soir, le tribunal admet que l'ordonnance était applicable dès le 12 novembre, à condition que des actes illicites fussent imputables aux accusés dès ce moment. En fait, ce n'est le cas que pour Nobs, qui a publié dans son journal un article invitant à la désobéissance envers l'ordonnance en question.

Quant à la mesure des peines à prononcer, le tribunal estime que le minimum de six mois constitue une expiation suffisante. Le tribunal a écarté les demandes d'indemnité des accusés acquittés, parce qu'ils ont provoqué par leurs agissements les poursuites engagées contre eux.

Manifestation

Hier après midi, de 6 h. à 7 heures et demie, a eu lieu, sur la place du Parlement, une assemblée de quelques milliers de personnes qui a protesté contre le jugement du tribunal de la troisième division.

EN ALLEMAGNE

Munich isolé

Munich, 10 avril.

Les communications télégraphiques et téléphoniques de Munich, du côté Nord, sont interrompues. Le trafic ferroviaire et postal est également coupé. Le Soviet municois a voulu envoyer une commission dans le bassin de la Ruhr pour entrer en rapport avec les grévistes. Cette mission a été arrêtée à Nuremberg.

Pour le pouvoir régulier

Bamberg, 10 avril.

Les partis démocratique, populaire bavarois, le Centre, la Ligue des agriculteurs, la Ligue des paysans et le comité exécutif du conseil des paysans de la Franconie moyenne, protestent contre la terreur municoise et déclarent qu'ils appuient le gouvernement Hoffmann.

Würzbourg reconquis

Würzbourg, 10 avril.

Une grève de bourgeois et de fonctionnaires a commencé à Würzbourg contre la république des soviets.

Le commandant du 2me corps d'armée mande que Würzbourg est au pouvoir des troupes du gouvernement. La résidence et la gare ont été prises après midi par des troupes du gouvernement. Les principaux chefs spartaciens ont été arrêtés.

A Berlin

Berlin, 10 avril.

Les employés en grève de l'industrie métallurgique ont décidé, à une grande majorité, de continuer la grève.

Berlin, 10 avril.

La journée d'hier a été parfaitement calme. Il n'y a eu aucune tentative de grève générale.

D'importantes mesures militaires pour le maintien de l'ordre sont prises.

Le congrès des soviets

Berlin, 10 avril.

Le congrès des conseils d'ouvriers et soldats de toute l'Allemagne a voté une motion demandant la mise en liberté de l'agitateur Ledebour, inculpé de complicité dans les émeutes de janvier.

Il a voté des adresses de sympathie au prolétariat hongrois et bavarois.

Grève des employés de banque

Berlin, 10 avril.

Les employés de plusieurs banques sont en grève.

Les mineurs de Westphalie

Essen, 10 avril.

Une conférence de représentants des quatre syndicats ouvriers et de représentants du Syndicat des propriétaires de mines s'est réunie hier. La conférence a reconnu que la réduction du temps de travail à 6 heures par jour pour les mineurs travaillant sous terre n'est pas possible pour le moment. On introduira la journée de 7 heures.

Düsseldorf, 10 avril.

Des collisions ont eu lieu entre les troupes gouvernementales et les manifestants.

Cologne, 10 avril.

Le mouvement de grève prenant de l'extension, l'autorité anglaise d'occupation a interdit les rassemblements sous des peines graves.

En Silésie

Zwickau, 10 avril.

La grève des mineurs s'est étendue au bassin de Zwickau. Dans le bassin de Lugau-Oelsnitz, la grève est complète. La grève des métallurgistes continue.

La république des soviets au Brunswick

Brunswick, 10 avril.

La grève générale a éclaté. Le travail a cessé dans les banques, les journaux, les chemins de fer et la poste. L'ancien président Mergès a proposé la constitution d'une république soviétiste.

La Diète a interrompu sa session.

LA CONFÉRENCE DE PARIS

Paris, 10 avril.

(Havas.) — Le conseil des quatre chefs de gouvernement a tenu jeudi ses deux séances habituelles. Il a poursuivi l'examen du statut politique du bassin de la Sarre. Le conseil s'est occupé également du problème des indemnités. La discussion a porté spécialement sur le bon provisionnel que l'Allemagne devra signer en reconnaissance de sa dette envers les Alliés. Le montant de ce bon n'est pas encore fixé.

Jeudi soir, à 8 heures, a eu lieu, sous la présidence de M. Wilson, une séance plénière de la commission de la Ligue des nations. Au début de la réunion, les présidentes des associations françaises, britanniques, etc., ont été reçues par la commission. Celle-ci procédera ensuite à l'examen du nouveau projet de pacte et prendra une décision à l'égard des amendements français, américains et japonais, jusque-là réservés.

Paris, 10 avril.

Le *Temps* dit que le Conseil des Quatre a examiné aujourd'hui notamment la question de la Sarre et la question des réparations et des indemnités. Le *Temps* dit que la solution vers laquelle le conseil des Quatre semble s'orienter concernant la question de Dantzig consiste à faire de cette région un Etat autonome à l'intérieur de la Pologne. Cet Etat serait compris dans la ceinture douanière polonaise et aurait cependant des institutions distinctes.

Une protestation

Londres, 10 avril.

(Havas.) — Le correspondant politique du *Morning Post* annonce qu'un télégramme a été envoyé le 9 avril à M. Lloyd George par plus de 200 membres de la Chambre des communes, protestant contre la proposition dont la conférence a été saisie, de reconnaître le gouvernement bolchéviste de Moscou.

Les sénateurs français

Paris, 10 avril.

(Havas.) — A l'unanimité, les sénateurs français présents à la séance d'aujourd'hui ont signé, hors de la séance, le manifeste suivant :

« Les membres du Sénat de la République française expriment une fois de plus leur volonté que la conférence internationale actuellement réunie prépare un traité digne de la victoire des armées alliées et capable d'assurer la paix et la justice dans le monde. Ils comptent notamment que toutes les restitutions seront exigées de l'ennemi, ainsi que la réparation des dommages causés aux personnes et aux biens, que tous les frais de guerre seront en définitive mis à sa charge et qu'une sanction pénale exemplaire frappera les auteurs responsables du plus grand crime de l'histoire. Ils sont résolus, enfin, de trouver, dans le traité de paix et dans la Ligue des nations, des garanties territoriales et des garanties de droit assez décisives pour empêcher le renouvellement des guerres et de toutes les provocations qui les préparent. »

M. Poincaré à Bar-le-Duc

Le président de la République, accompagné de Mme Poincaré, se rendra dimanche à Bar-le-Duc.

Le programme comporte la réception des autorités et des personnalités de la ville à la préfecture ; une prise d'armes sur la place Reggio, puis une visite à l'hôtel de ville. Le président se rendra ensuite au cimetière, où il déposera une couronne sur le monument élevé aux soldats morts pour la patrie.

Le buste d'Albert de Mun à la Chambre française

Un certain nombre de députés français ont pris l'initiative d'une proposition de résolution tendant à faire placer le buste du comte de Mun dans une des salles du Palais-Bourbon.

C'est M. Denys Cochin qui a rédigé cette proposition.

L'exposé des motifs dit notamment :

« Sa voix, l'une des plus éloquentes que le Parlement français ait connues, n'avait pu se faire entendre depuis quelques années. Sa plume ne tomba de sa main qu'au dernier jour. La foi religieuse, l'amour de la patrie inspirèrent toutes ses paroles, et, dans le Parlement et dans la presse, même parmi ses adversaires les plus

résolus, son âme généreuse et sincère ne connut point d'ennemis.

« La Chambre, nous n'en doutons pas, voudra, en adoptant notre proposition, conserver et honorer la mémoire d'Albert de Mun. »

Cette proposition sera examinée par le bureau de la Chambre en même temps que celle concernant le buste de Jean Jaurès.

Au moment d'être exécuté

Des dispositions avaient été prises mardi soir par le ministère de l'intérieur et la préfecture de police à Paris en vue de l'exécution capitale de Humberto Sacco, et de Sannazaro, qui, le 27 mai 1918, assassinèrent, pour la voler, Mme veuve Abba, hôtelière, rue Croix-des-Petits-Champs, 20.

Sannazaro, seul, a été exécuté ; le criminel a, au dernier moment, avoué qu'il avait accompli son forfait sans l'aide de Sacco.

Durant tout le cours de l'instruction, Sacco ne cessa de protester de son innocence en ce qui concernait le meurtre ; il affirmait n'avoir participé qu'au vol. Sannazaro, dont on n'a pu parvenir à établir l'identité, prétendit au contraire que son complice l'avait aidé en enfonçant un tampon d'ouate dans la bouche de la victime. Les deux hommes furent condamnés à mort.

Lorsqu'on le réveilla, mercredi matin, Sacco protesta à nouveau contre la sentence ; puis il demanda à se confesser et à entendre la messe. Sannazaro refusa les secours de la religion. Puis, tandis que Sacco se rendait à la chapelle, Sannazaro demanda à parler au juge d'instruction et déclara qu'il avait des révélations à faire. L'assassin donna une nouvelle version de la scène du crime. « Nous avons pénétré, Sacco et moi, chez l'hôtelière, dit-il, nous nous sommes partagé « le travail ». Sacco est monté au premier étage, tandis que je m'occupais du rez-de-chaussée. Je me suis trouvé dans la cuisine en présence de l'hôtelière ; j'ai bondi sur elle ; le lui ai enfoncé un tampon dans la gorge et l'ai ensuite étranglée. Pendant ce temps, Sacco fouillait les pièces du premier étage, sans se douter de ce qui se passait en bas. »

Par téléphone, les magistrats demandèrent des instructions à M. Lescouvé, procureur général, qui donna l'ordre de surseoir à l'exécution de Sacco, tandis que Sannazaro payait, à 6 h. 20 minutes, sa dette à la société.

Fusillé par les bolchévistes hongrois

La *Reichpost* de Vienne apprend de Budapest que les communistes ont fait fusiller le supérieur des Lazaristes et ont emprisonné plusieurs prêtres.

Il a été procédé à l'arrestation de 160 personnes éminentes de l'ancien régime.

En Lituanie

Stockholm, 10 avril.

(Havas.) — On mande de Kowno :

M. Antanas Smetona, journaliste, a été nommé président de l'Etat lituanien. Les troupes lituaniennes repoussent les bolchévistes sur tout le front sud. L'ennemi a abandonné un nombreux matériel.

Le bolchévisme chez les Chinois

Londres, 10 avril.

Les journaux apprennent que le bolchévisme a fait des progrès inquiétants parmi les troupes auxiliaires russes, qui se battent sur la côte mourmane du côté des Alliés. Le bolchévisme a atteint aussi plusieurs milliers d'ouvriers chinois qui sont occupés aux travaux agricoles, dans le nord de la Russie. Une émeute de ces Chinois a pu être empêchée. Ce sont les Finlandais qui résistent le mieux au bolchévisme, parce qu'ils sont organisés militairement. Ils ont eu des rencontres sanglantes avec les bolchévistes.

Le kronprinz contre Ludendorff ?

La *Gazette de Berlin de midi* reproduit, d'après le journal danois bien connu *Berlingske Tidende*, une interview que le correspondant de ce journal aurait eue du kronprinz allemand, dans l'île hollandaise de Wieringen. Le fils de Guillaume II aurait dit notamment :

« Les communiqués de Ludendorff, pendant les six derniers mois, étaient mensongers jusqu'au ridicule. On ne peut pas, comme l'a fait Ludendorf, perdre 300 canons ainsi que 30,000 hommes et annoncer néanmoins une victoire défensive.

« Dans l'été 1918, je dis à l'empereur que la 1re division de la garde, — unité qui est particulièrement chère à mon cœur, et qui a brillamment combattu sur tous les fronts, — était sortie de l'offensive de printemps avec de lourdes pertes. En première ligne, disais-je, il ne restait que 300 fusils. La division avait besoin de quatre ou cinq semaines au moins pour reprendre des forces et pour que l'on comblât les vides. Or, l'ordre arrivait de la remettre en ligne après une semaine seulement de repos. A mon avis, cela signifiait que, à la prochaine attaque, tout le monde serait à terre, jusqu'au dernier homme. L'empereur m'écouta avec attention. L'après-midi suivant, durant le rapport du quartier général, il se leva et prit la parole : « Mon fils, le kronprinz, objecte... »

« Ludendorff bondit, rouge de colère. A travers son monocle, il regarda fixement l'empereur de la tête aux pieds. Il attendit à peine que Sa Majesté eût fini de parler, et il répondit :

« Il est inouï que de pareilles choses puissent être portées à la connaissance du chef suprême de la guerre. Le kronprinz ignore ce dont il parle. Je demande que, à l'avenir, il borne son intérêt aux domaines qui sont soumis à son commandement, et qu'il ne se mêle pas à nos discussions. La 1re division de la garde doit aller au combat au moment fixé par nous, et elle ira. Nous lui donnons une semaine de repos. C'est le délai dont d'autres unités doivent se contenter aussi, sous la pression des événements actuels. Les soldats du kronprinz ne sont pas mis à une plus rude épreuve que le reste de l'armée allemande. La 1re division de la garde n'a à fournir que l'effort habituel. »

Les événements de Russie

Le terrorisme bolchéviste

Le gouvernement anglais fait publier un livre de documents fournis par ses représentants en Russie sur les événements qui se sont accomplis sous le régime bolchéviste.

En ce qui concerne les massacres et les procédés de terrorisme, ce livre donne des précisions effroyables :

A Moscou, des milliers de personnes ont été fusillées, et, dans les derniers temps, les condamnés étaient pendus.

Les exécutions avaient lieu dans des conditions terribles. Les victimes, réunies en groupes, aux premières heures du jour, étaient conduites dans le voisinage de la ville. Dépouillées de leurs vêtements, elles étaient pendues successivement de la façon suivante : le bourreau saisissait l'extrémité de la corde et la tirait doucement, jusqu'à ce que les pieds du condamné fussent à quelques pouces du sol. On laissait alors la mort faire son œuvre. Les bourreaux étaient choisis parmi les soldats mongols.

Plusieurs victimes ont été enterrées vivantes.

Des représentants du gouvernement estonien ont déclaré, à Stockholm, que 450 officiers russes, faits prisonniers à Pskof, par les gardes rouges, ont été remis aux soldats mongols qui les *ont sciés en morceaux*.

A Wesemberg, en Estonie, on signale les faits suivants :

« Dans l'après-midi du 11 janvier, cinquante-six personnes furent conduites au lieu des exécutions, où des tombes étaient déjà prêtes. La moitié du groupe, y compris six femmes, furent placés sur le bord des tombes ; les femmes devaient être exécutées les premières, car elles poussaient des cris si déchirants que les bourreaux ne pouvaient se résoudre à les entendre plus longtemps.

« Une femme essaya de s'échapper, mais elle n'alla pas loin : les soldats tirèrent une salve et elle s'affaissa, blessée. Puis les bolchévistes la tirèrent par les pieds et la précipitèrent dans la tombe. Cinq soldats sautèrent à sa suite dans la fosse, firent encore feu sur elle et la piétinèrent jusqu'à ce qu'elle fût morte. »

Ces faits se reproduisirent dans un grand nombre d'autres cas.

Un sujet britannique qui a quitté Moscou en janvier donne les renseignements suivants : les exécutions continuent dans les prisons, mais, dans la population, on n'en entend pas parler.

Fréquemment, pendant les exécutions, une musique militaire joue des airs entraînants.

Un témoin a fait le récit suivant d'une exécution :

« ... Pendant que la musique jouait, les condamnés à mort furent amenés, comme d'habitude, auprès des tombes béantes ; leurs mains et leurs pieds étaient attachés, de sorte qu'ils devaient tomber la face en avant. Puis des soldats lettons les fusillèrent par derrière. Lorsque la dernière victime fut fusillée, la tombe fut recouverte et le témoin déclare qu'il vit alors la terre remuer. Incapable de supporter ce spectacle, il s'évanouit, sur quoi les bolchévistes s'emparèrent de lui, déclarant qu'il sympathisait avec les prisonniers. Ils allaient le tuer, mais les autres musiciens intervinrent et déclarèrent qu'il était réellement souffrant. »

Un jour, parmi les condamnés à mort, se trouvait un prêtre qui demanda à dire une prière avant d'être exécuté. Les bolchévistes répondirent laconiquement que « ce n'était pas la peine ».

NOUVELLES RELIGIEUSES

Pour les victimes de la guerre

La Société de la Jeunesse catholique italienne publie un appel en faveur de la construction d'une église expiatoire en souvenir de tous les morts de la guerre. Ce monument s'élèvera à Rome, au centre de la catholicité ; il sera dédié au Sacré Cœur de Jésus. Chaque jour, des messes et des cérémonies propitiatoires y seront célébrées pour tous les morts de la guerre. L'œuvre qui vient de se fonder pour atteindre ce but a fait déjà célébrer tous les jours des messes pour les soldats tombés sur les champs de bataille.

NÉCROLOGIE

M. Maurice Amieux

Une des plus notables figures du monde industriel français vient de disparaître : M. Maurice Amieux, le fabricant de conserves bien connu, est décédé à Nantes, à l'âge de 80 ans.

Sa grande bienfaisance lui avait conquis toutes les sympathies et sa disparition laisse d'unanimes regrets.

On se souvient de la devise de ses boîtes de sardines : « Toujours Amieux. »

Académie française

L'Académie française a reçu solennellement hier après midi, jeudi, Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris.

PETITE GAZETTE

Mme Lloyd George conseiller municipal

Mme Lloyd George a été élue membre du Conseil municipal de Criccieth (Pays de Galles). Elle est arrivée troisième d'une liste de vingt candidats.

Echos de partout

TRANSPOSITION TYPOGRAPHIQUE

La frayeur des rédactions, c'est souvent que les typographes nillent mettre des lignes où elles ne doivent pas, au risque d'amener des rapprochements plutôt baroques. C'est ce qui est arrivé à un grand journal parisien, qui, le 23 mars, a publié ce qui suit :

Un train militaire britannique transportant des denrées destinées à des troupes anglaises a été attaqué, à coups de revolver, par des bandits, alors que le convoi ralentissait son allure. Plusieurs individus réussirent à monter sur les marchepieds, mais les policemen convoyant le train firent feu sur la bande. Un des bandits, grièvement blessé, tomba sur le remblai ; les autres prirent la fuite.

La musique du 1er régiment du génie prêta son concours à cette fête.

MOT DE LA FIN

On vient d'apprendre à Bob l'histoire de Noé et de son arche où il avait eu la précaution d'enfermer un couple de chaque espèce d'animaux. Bob rêve.

— Que faisait Noé, dans son arche, pour se désennuyer ?

— Il... pêchait à la ligne, répond le papa en riant.

— Ben... il n'a pas dû prendre grand'chose, avec deux vers seulement !

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Ouragan — Nombreux morts

Des nouvelles du Texas et d'Oklahoma (Etats-Unis) annoncent qu'il y a de nombreux morts à la suite d'un ouragan qui, parti de la région de Rio Grande, s'est avancé vers le nord, causant de grands dommages. Des lignes télégraphiques et téléphoniques ont été coupées dans toutes les directions. Les communications avec la côte du Pacifique sont maintenues seulement par le Canada. Dans le Texas seul, on signale 39 morts.

Les mines flottantes

Le steamer espagnol *Manuel Calvo* a heurté une mine devant Ténédos (Méditerranée orientale), mais a pu être remorqué à Lemnos. Un certain nombre de passagers et de membres de l'équipage ont disparu.

SUISSE

Un enlèvement

Lundi, à Zurich, une jeune fille de 18 ans, qui rentrait de l'atelier à la maison, fit la rencontre d'une automobile dont le conducteur lui offrit de la reconduire chez elle. Elle accepta. L'automobile ayant repris sa course, la jeune fille se sentit tout à coup saisie à bras le corps et on lui appliqua sur la figure un masque sentant le chloroforme. Elle s'endormit aussitôt pour se réveiller à Genève seulement, dans une chambre où elle se trouva enfermée. Elle y resta peu de temps ; bientôt, une dame se présenta et lui dit qu'on allait la renvoyer chez ses parents. De fait, elle fut conduite à la gare et embarquée à destination de Zurich.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le prix des chaussures

Il devait y avoir une interpellation, au Conseil national, au sujet du maintien des prix exorbitants de la chaussure ; malheureusement, le temps manqua pour aborder cette question. Voilà qui est dommage, car l'industrie des cuirs et des chaussures a empoché pendant trop longtemps déjà des bénéfices excessifs. Un journal de Baden, l'*Aargauer Volksblatt*, demande des explications et des mesures. Il ajoute que l'Amérique nous aurait offert des cuirs à des prix fort inférieurs, mais que cette offre n'aurait pas été agréée, afin de ne pas jeter la perturbation sur le marché suisse !

La journée de huit heures

Une conférence convoquée par le Département de l'économie publique et tenue entre les représentants de l'Union centrale des associations patronales suisses et ceux des ouvriers, au sujet de la réduction de la journée de travail. Il a été constaté que, dans l'industrie, toute une série de conventions sont déjà conclues ou sont en préparation. Dans ces pourparlers, on a consenti partout à la réduction de la journée de travail. Parfois, la semaine de quarante-huit heures a été introduite directement. Les pourparlers sont moins avancés dans la branche du bâtiment. Le Département de l'économie publique va instituer une commission spéciale mixte qui sera chargée de traiter ces questions. Au cours des conférences qui se sont occupées jusqu'ici de la réduction de la journée de travail, on s'est montré, de part et d'autre, résolu à trouver une solution amiable.

* * *

L'assemblée des délégués des ouvriers des téléphones et télégraphes, réunie à Bâle, a décidé de demander la revision du tarif des salaires et l'introduction de la journée de huit heures.

La société des employées de magasins de Zurich formule la même revendication. Des tractations sont en cours à ce sujet entre les commerçants et les employés.

La ville de Lenzbourg appliquera la semaine de 48 heures, avec le samedi après midi libre, pour tous les services de l'administration communale, dès le 1er mai prochain.

Les usines Nestlé, à Payerne, ont décidé d'adopter la journée de huit heures.

La semaine sans viande

Rappelons que c'est aujourd'hui, vendredi, que commence la première semaine sans viande, qui durera jusqu'au 18 avril (vendredi-saint) inclusivement.

Graisse et beurre en mai

L'office fédéral du lait et la centrale des graisses ont prévu, pour le mois de mai, une ration totale de 700 grammes, soit 450 grammes de graisse, 100 grammes de beurre ou de graisse et 150 grammes de beurre. L'élévation de la ration de beurre a été fixée en prévision de l'augmentation de la production du beurre attendue pour le mois de mai.

Confédération

Autour de Charles Ier

Les journaux de la Suisse orientale annoncent que l'ex-empereur d'Autriche ne séjournera pas longtemps au château de Wartegg, et qu'il compterait s'établir sur les bords du lac des Quatre-Cantons.

Quant aux archiducs, dont on a annoncé la prochaine arrivée en Suisse, ils seront au nombre de neuf. Ils quitteront l'Autriche dans huit jours, par train spécial, sous la protection de l'Entente.

Commissions parlementaires

Les Chambres fédérales ont constitué les deux importantes commissions chargées d'examiner la question des conditions du travail et de l'office fédéral du travail et celle de la semaine de 48 heures. Ces commissions sont de la manière suivante :

Office fédéral du travail : MM. Merz, *Python*, Rœber, Rutty, Schupfer, Wettstein et Winiger, pour le Conseil des Etats, et MM. Strœuli, Bonhôte, Cattori, Arthur Eugster, Freiburghaus, Guttisheim, Greulich, Grospierre, Hoffmann, Leuba, Meyer, Minder, Walther, Widmer et Zurburg, pour le Conseil national.

Semaine de 48 heures : MM. Bolli, Gabuzzi, Hildebrand, de Meuron, Henri Scherrer, Paul Scherrer et Wirz, députés aux Etats, et MM. Wild, Blumer, Bueler (Schwyz), Burren, *Cailler*, Eisenhut, H. Eugster-Züst, Alfred Frey, Graber, Grenlich, Grobet, *Ilg*, de Meuron, Moser (Lucerne), Mosimann, *Musy*, Odinga, Scherrer-Füllemann, Steiner, von Streng, Stucki, Sulzer, Ursprung, Vassaki, Wyrsch, conseillers nationaux.

A l'office de l'alimentation

M. Schwarz, chef de la division des marchandises au Département de l'économie publique, serait attaché à la direction de l'Office fédéral de l'alimentation, à côté de M. Kœppeli, qui prendrait la succession de M. de Goumœns.

Encore des avions français

A Genève, hier, une foule considérable qui s'était massée depuis 2 heures le long des quais, a acclamé quatre avions français qui se sont livrés à de savantes évolutions au-dessus du lac. Un des appareils a dû atterrir près de Chougny. Un second appareil a subi le même sort près de Bernex. Les aviateurs sont sains et saufs.

L'Orient-Express

L'express d'Orient par le Simplon sera mis en marche dès mercredi, 16 avril, chaque jour, dans les deux sens. Le premier train venant de l'Orient traversera la Suisse, de Brigue à Vallorbe, jeudi, 17 avril. Des arrêts sont prévus à Brigue, Sion, Montreux, Vevey, Lausanne, Vallorbe.

L'initiative de Zurich

Le comité politique des organisations chrétiennes sociales a pris position au sujet de l'initiative de Zurich, demandant d'introduire dans la constitution un article autorisant le Conseil fédéral « à mettre en état d'arrestation les citoyens suisses qui compromettraient la sécurité du pays ». Estimant dangereuse et superflue cette compétence nouvelle, le comité des chrétiens sociaux recommande le rejet de l'initiative.

Vol de munitions

D'après les journaux du Tessin, dans la nuit de dimanche à lundi, des inconnus enfoncèrent la porte du dépôt fédéral des poudres, à Castione, sur la ligne du Gothard, et emportèrent des munitions et des bombes.

CULTURE DES PLANTES TEXTILES

Nous attirons encore une fois l'attention sur l'importance de la culture du chanvre et du lin au sujet de laquelle nous sommes toujours prêts à donner tous les renseignements nécessaires.

La Confédération s'est procurée de bonnes semences de chanvre, que l'on peut obtenir soit chez les négociants, soit auprès de l'Association suisse des sélectionneurs, à Lausanne.

Quant à la semence de lin, nous prions les agriculteurs qui peuvent disposer de quantités même réduites de nous les signaler pour que nous puissions renseigner ceux qui en désirent.

Etablissement fédéral d'essais de semences, Lausanne.

EN VALAIS

Le Tribunal cantonal valaisan a nommé juge-instructeur du district d'Hérens, M. Jean Bieder, avocat stagiaire, d'Evolène, en remplacement de M. Cyrille Pitteloud, démissionnaire.

LES CHARRUES

Malgré ses sourires intermittents et la primevère qu'il met au coin de ses lèvres, le printemps n'a point pris chez nous ses quartiers définitifs. L'hiver traîne encore çà et là son manteau de neige et ses sabots boueux. Pourtant, la semaine dernière, on a tiré les charrues de leur réduit, et c'est un signe que le printemps est proche.

Les voilà dans leur humilité, les charrues, reléguées en novembre dans quelque hangar et qui paraissent maintenant au grand jour, le soc rouillé et terni, les mancherons poussiéreux où pendent des toiles d'araignées. Elles ont chétive apparence, et ne possèdent pas comme d'autres instruments agricoles une certaine harmonie de lignes, tels la faux, le grand van, la herse symétrique. Leur seule beauté réside dans le soc d'acier que le baiser de la terre polit et fait briller, au bord du champ, comme un joyau d'argent clair ou comme une arme bien fourbie. Elles ont aussi, — anciens modèles qui vont disparaissant — elles ont ces deux bras éloquents, malgré leur gaucherie, tendus vers l'homme, pour qu'il n'ait point trop à se courber, levés vers le ciel lorsque les attelages, rentrés à l'étable, la laissent seule dans la nuit auprès du sillon commencé.

Modeste ouvrière, sans allure héroïque, que de grandeur se cache cependant dans cette compagne fidèle du laboureur. Car, partout où l'homme a voulu semer du blé et manger du pain, à ses côtés la charrue est venue fouiller sa flèche, fendre le sol et creuser le sillon où germera le grain. Elle a revêtu, au cours des âges, des formes diverses, depuis le pieu de bois recourbé, durci au feu jusqu'aux charrues polysocs mues par un moteur électrique, telles qu'on en voit dans les grandes plaines à blé d'Amérique et d'Europe. Aux frontons des pyramides, nous la voyons déjà représentée : entre deux bœufs accouplés passe une pièce de bois dont une des extrémités est fixée au joug qui courbe leur tête et l'autre, aménagée en forme de soc, s'enfonce dans le sol. Une pointe surmonte ce soc rudimentaire et permet au laboureur de la diriger d'une main, tandis que, de l'autre, il brandit son fouet. C'est là, en quelques traits essentiels, la silhouette de toutes les scènes de labour qui se déroulent, depuis des siècles, solennelles et paisibles au creux des vallées, au bord des plaines, au revers des collines. De même, aux porches des cathédrales où sont évoqués avec tant de poésie les travaux des saisons, nous voyons le paysan des XIIIe et XIVe siècles guider une rustique araire en aiguillonnant ses bœufs. Et, dans les blasons, le coutre et le soc ne figurent-ils pas aussi fièrement — et c'est justice — que l'épée et le fer de lance ?

Lentement, la charrue se transforme et se perfectionne. Petit à petit, les mancherons, appelés chez nous les cornes ou les bras de la charrue, disparaîtront, puisque les nouveaux modèles ne sont plus guidés par la main de l'homme. Pourtant elle conserve encore le coutre, lame d'acier qui tranche le sol dans le sens vertical, le soc triangulaire qui coupe la terre horizontalement et le versoir. Celui-ci, d'ailleurs, n'est que le prolongement du soc, se relevant en une courbe élégante ; on l'appelle aussi l'oreille de la charrue, claire oreille de métal, penchée, dirait-on, sur le sillon pour surprendre le secret de la glèbe. Comme l'eau, fendue par la proue, se divise et glisse sur les flancs du navire, de même la terre, découpée en une large tranche, fuit en frôlant le versoir qui la retourne et l'accole au sillon précédent. Les modèles « Brabant » ont un double soc, épargnant ainsi au laboureur la peine de tourner son outil au bout du champ. Les unes sont munies de roues basses, d'autres de roues hautes, et bientôt verrons-nous peut-être le moteur remplacer l'attelage. Alors, les cris familiers « hue ! Bellone et Lison ! hue Tzamô, Lion » qui ne troublaient point l'alouette, feront place au teuf-teuf trépidant de l'appareil moderne.

Oui, la charrue, humble servante de l'homme, peut être émouvante en sa simplicité, et des poètes tels que Guérin, Mercier, Sully-Prud'homme l'ont chantée. Mais aucune ne m'a parue plus saisissante et symbolique dans son abandon que celle-là, dételée en hâte, le 3 août 1914, au bord du champ qu'elle commençait à déchaumer et qui est demeurée de longs mois renversée, impuissante, ses bras rigides dressés sur la plaine. Tout près de là passaient, avec le roulement des tambours, les troupes et les lourds camions, et leur cortège laissait derrière lui une blonde poussière qui ternissait les fleurs du talus. Et la charrue reconnaissait les pas des bons chevaux... De temps à autre, la maîtresse du champ s'arrêtait auprès du sillon inachevé ; elle essayait de remuer la charrue enlisée et s'en allait, soupirant, car la guerre emplissait les âmes de tristesse et de souci. Parfois, un oiseau se posait sur toi, la délaissée, et les étoiles te regardaient avec pitié. C'était comme si les arts et les travaux de la paix gisaient là, renversés et piétinés avec toi, la laborieuse, la pacifique. Tu avais été forgée en chantant aux jours de grâce ; l'ouvrier qui te créait savait que, par toi, le pain viendrait sur la table pour apaiser sa faim et celle de ses enfants. Et maintenant, le canon faisait au loin un bruit sourd et la mort courait le monde... Un jour d'hiver, on ne sait comment, la charrue abandonnée disparut...

Ce matin, j'ai vu sous le hangar réparer les charrues. Le printemps est là.

Hélène de Diesbach.

1re Marque Française
CRÈME SIMON
Unique pour la toilette

Départ de l'escadrille française

Lausanne, 10 avril.

L'escadrille française a quitté ces après-midi, à quatre heures, l'aérodrome de la Blécherette, se rendant au camp d'aviation de Viry (Savoie) et devant survoler Genève. Les aviateurs sont partis par petits groupes. Leur séjour à Lausanne a donné lieu à de nombreuses manifestations. Ils furent en particulier les hôtes de la Municipalité, qui les fit conduire, en automobile, au Dézaley. Une réception fut organisée au Cercle français, au Lausanne-Palace et au Cercle de l'Arc.

Hier soir, le capitaine de Lavergne, chef de l'escadrille, donna dans la grande salle de Tivoli, devant un auditoire de 3000 personnes, une conférence du plus grand intérêt, sur l'aviation française pendant la guerre. Il exposa l'organisation de la cinquième arme, le rôle considérable qu'elle joua et évoqua avec émotion la belle figure de Guynemer.

Le départ des aviateurs français met fin aux jeux olympiques, qui se dérouleront, en 1920, à Anvers.

A. J. R.

NOUVELLES FINANCIERES

Société anonyme fiduciaire

Cette société, dont le siège est à Bâle, et que préside M. le député aux Etats Isler, a réalisé en 1918 un bénéfice de 37,941 fr. 02, qui permet de distribuer aux actionnaires un dividende de 4 % et un superdividende de 3 %. Il est versé, en outre, 10,000 fr. au fonds de prévoyance, 1900 fr. à la réserve ordinaire, 3200 fr. en tantièmes et le solde est reporté à nouveau.

L'emprunt vaudois

La souscription à l'emprunt vaudois de 20 millions a eu un succès énorme. Il y aurait au plus de 50 millions souscrits.

Les boucheries Bell

En 1918, les grandes boucheries bâloises ont eu une vente de 24,903,041 fr. (21,303,993 fr. en 1917). Le bénéfice net a été, l'an dernier, de 708,874 fr. (644,695 fr. en 1917). Le dividende a été fixé à 8 % et 300,000 fr. ont été consacrés à des amortissements.

Industrie chimique

Le Conseil d'administration de la Société pour l'industrie chimique, à Bâle, a décidé, dans sa séance du 7 avril, de proposer la distribution d'un dividende de 27 ½% et l'augmentation du capital-actions de la société de 12 millions 600,000 francs à 16,000,000. Il a, en outre, été décidé de proposer à l'assemblée générale de faire au fonds de secours des ouvriers, actuellement de 2,094,000 francs, une nouvelle dotation d'un million.

L'épidémie de grippe

Le dernier bulletin de l'office sanitaire suisse signale à Berne trente nouveaux cas de grippe. L'épidémie sévit aussi dans quelques districts de l'Argovie.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 ½ h., répétition générale.

Société technique fribourgeoise. — Séance extraordinaire, aujourd'hui, vendredi, 11 avril, à 8 ½ h. du soir, au local, Hôtel de la Tête-Noire. Communication et discussion concernant le groupement des techniciens à Fribourg.

MEMENTO

Salle de la Banque d'Etat : ce soir, à 5 heures, une audition d'élèves du Conservatoire (élèves de Mlle Villard, des MM. Hafner et Marmier).

Calendrier

Samedi 12 avril

Saint JULES, pape

Saint Jules naquit à Rome. Il fut élevé à la papauté en 337. Il combattit énergiquement Arius. Après quinze années d'un glorieux pontificat, il mourut en 352.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 avril

BAROMÈTRE

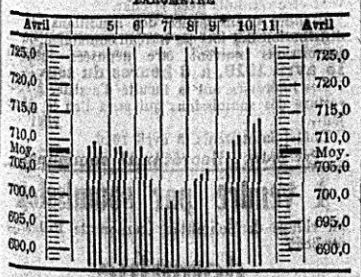

THERMOMÈTRE C.

Avril	5	6	7	8	9	10	11	Avril
7 h. m.	2	6	3	6	5	4	4	7 h. m.
1 h. m.	6	12	12	6	10	6	6	11 h. m.
7 h. s.	7	10	1	6	11	7		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 11 avril, midi.

Ciel variable. Assez doux. Pas de fortes pluies.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

FRIBOURG

Le congé du samedi après midi

Le Conseil d'Etat a décidé que les bureaux de l'administration cantonale, soit à Fribourg, soit dans les districts, seront fermés le samedi après midi, à partir de 1 heure, du 1er avril au 1er novembre 1919.

† M. Albert Schrœter

Mercredi, à Grolley, un nombreux concours de parents, d'amis et de connaissances accompagnaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Albert Schrœter, ancien instituteur, décédé subitement le 6 avril, à l'âge de 86 ans.

M. Schrœter avait débuté dans l'enseignement en 1851. Il occupa successivement les postes d'instituteur à Praz-vers-Sivirioz, à Corsevey, à Morlon et à Grolley. Dans cette dernière localité, il enseigna pendant quarante ans. Il remplit de même les modestes fonctions de sacristain durant un demi-siècle et celles d'officier de l'état-civil depuis l'organisation de ce poste jusqu'à sa mort.

Mais M. Schrœter fut avant tout un éducateur et son enseignement se distinguait par une précision, une clarté, un dévouement de tous les instants.

L'ordre et la ponctualité étaient ses qualités maîtresses. Il ne laissait rien au hasard. Tout était ordonné avec soin dans sa vie. Cette longue existence fut encore marquée par la plus stricte observation du devoir familial. M. Schrœter eut 17 enfants, dont plusieurs le précédèrent dans la tombe.

Bon et bienveillant, cet excellent homme ne fut cependant pas épargné par les épreuves. Mais, chrétien fervent, il chercha et trouva dans la religion la force de supporter ses peines et d'accomplir sa double tâche de père et d'instituteur.

Tant de persévérance devait être récompensée. Les derniers jours du vénéré maître furent calmes et paisibles. Il s'endormit du sommeil du juste, entouré de l'affection et de la gratitude de tous ses anciens élèves.

Au Gottéron

Les dégâts causés au Gottéron par l'action des hautes eaux sont plus considérables qu'on ne le croyait au premier moment. Sur le territoire de Fribourg, les blocs de rocher qui encombraient le lit de la rivière firent barrage, et les eaux, qu'on n'avait plus vues si hautes depuis vingt ans, empruntèrent le chemin pour s'écouler, emportant un mur et ravageant la chaussée.

Plus loin, sur le territoire de Tavel, la route a été emportée sur une longueur de cinquante mètres, et toute une pépinière de jeunes arbres est dévastée.

Plus en amont encore, il y a eu des glissements de terrain et des arbres ont été déracinés.

On évalue approximativement à une quinzaine de mille francs le montant du dommage.

La grippe à Villarabound

On nous téléphone :

La grippe vient de faire une nouvelle victime à Villarabound, emportant après quinze jours de souffrances l'honorable président de paroisse, M. Louis Dumas. M. Dumas n'avait que 47 ans. Ses obsèques auront lieu demain matin, samedi, à 9 heures et demie.

Parmi les grippés de Villarabound, trois sont encore dans un état grave, sinon désespéré.

Remerciements

Un postier de Rue, qui vient de recevoir le diplôme et la gratification promis aux employés fidèles, nous écrit :

Les employés postaux ont accompli leur devoir, durant les jours troublés de novembre 1918, sans penser qu'on leur doive pour cela des remerciements et une gratification. Ils n'en sont pas moins touchés de l'hommage qui leur est adressé.

Beau testament

Mme Agathe Amey, dite de la Maison Neuve, nièce de M. Paradis, ancien curé-doyen de Châtel, décédée récemment à La Roche, a constitué héritier de tous ses biens l'Orphelinat Saint-Joseph à La Roche. Elle a mis comme condition que cet établissement de charité, destiné à l'entretien des enfants et adultes pauvres des deux communes de La Roche et Pont-la-Ville, sera toujours desservi par une communauté religieuse. En cas de non observation de cette condition ou de suppression de l'Hospice, l'héritage reviendrait à la paroisse de La Roche. La jouissance est réservée au mari de la défunte, M. Jean Amey.

En outre, Mme Amey a fait les legs suivants : 100 fr. à l'église paroissiale de La Roche ; 20 fr. à la Fraternité du Tiers-Ordre ; 20 fr. pour les Missions intérieures ; 20 fr. pour la Propagation de la foi, et un montant pour la célébration de messes grégoriennes.

C'est le digne couronnement d'une vie sanctifiée par la piété, l'assistance quotidienne à la sainte messe, le travail et les bonnes œuvres.

* * *

Dernièrement déjà, M. Alexandre Musy, à Bulle, a fait un don de 1000 fr. au même orphelinat Saint-Joseph de La Roche, en souvenir de sa fille Jeanne, morte de la grippe.

Invitation

à l'usage des **Tablettes Gaba ! Elles vous préservent de la grippe** et vous guérissent **de la toux, de l'enrouement, des maux de gorge.**

GABA

Ces tablettes Wybert fabriquées autrefois par la pharmacie d'or, à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes bleues portant la marque Gaba ci-dessus, au prix de fr. 1,75. Attention ! Tous les autres emballages sont des contrefaçons. 6127

Le « catéchisme des petits »

Tous ceux qui s'intéressent à la question de la réforme du manuel du catéchisme, et ils sont nombreux dans notre diocèse, seront heureux de saluer le « catéchisme des petits » que vient de publier M. l'abbé Dr E. Dévaud, professeur de pédagogie à l'université et au séminaire diocésain à Fribourg.

Le nouveau manuel, dont l'usage est autorisé par l'Ordinaire dans les paroisses du diocèse de Lausanne et Genève, est destiné aux élèves des deux premières années du cours d'instruction religieuse, à ceux qui se préparent à la communion.

Il contient les prières usuelles et un précis de la doctrine, en 92 questions et réponses. Ce n'est plus l'énoncé abstrait des principales thèses d'un traité de théologie. L'auteur n'oublie pas un seul instant qu'il s'adresse à de jeunes enfants. L'exposé historique, tel que le présente le récit inspiré, sert d'introduction ; la vérité s'en dégage naturellement. L'enseignement est plus concret et mieux adapté à l'intelligence toute novice de l'enfant. Les réponses sont courtes ; le style en est suffisamment simple pour qu'une explication convenable les rende facilement accessibles. Tout ce qui est puéril est cependant évité avec soin. M. Dévaud est trop avisé pour négliger les avantages que peut assurer un enseignement reçu depuis longtemps : ses réponses retiennent, autant que possible, les formules que le temps a consacrées. Il y a des termes courants du vocabulaire catholique que l'enfant doit apprendre à connaître sans retard.

La création, les anges, les hommes, le premier péché, la naissance, la mort et le triomphe de Jésus, le Saint Esprit et son action dans l'Eglise, le mystère de la Trinité sont traités dans les 32 questions de la première partie.

La seconde partie, 25 questions, est la plus nouvelle : elle résume les devoirs des enfants envers Dieu, les parents et les maîtres, à l'égard du prochain, envers eux-mêmes. L'accomplissement des devoirs assure la récompense, leur violation entraîne la punition. Cette partie morale s'enchâsse heureusement après les vérités fondamentales sur lesquelles elle repose, et avant les sacrements.

Vient ensuite le « secours du bon Dieu » : la grâce sanctifiante, la grâce de secours, la prière, la sainte messe et les sacrements. Ces chapitres sont caractéristiques de la méthode suivie par M. Dévaud. Au lieu d'ouvrir la leçon par une définition abstraite, M. Dévaud concentre l'attention de l'enfant sur les bienfaits que nous procure chaque sacrement.

La pénitence et l'eucharistie sont traitées plus amplement, afin de préparer l'enfant à la digne réception de ces sacrements.

De brèves indications avertissent le catéchiste de s'adresser non seulement à l'intelligence, mais au cœur et à la volonté de l'enfant.

Nous sommes persuadés que le « catéchisme des petits » apportera plus de joie et de lumière dans l'esprit, plus d'amour dans le cœur des enfants ; il intéressera vivement les parents soucieux de la formation religieuse de leurs enfants et il sera un guide sûr, très utile aux catéchistes.

M. Dévaud a bien voulu fixer, dans une dernière page, quelques directions sages. Notons, en particulier, les deux premières remarques. « La leçon, au cours inférieur, est essentiellement orale. Le manuel n'est qu'un aide-mémoire, résumant l'idée centrale de la leçon. La leçon y est très concrète. On y doit user de tableaux et de récits. Les récits qui s'imposent ont été indiqués en tête des chapitres. Le choix des autres est laissé à l'ingéniosité des catéchistes. Suivons la méthode de notre unique Maître, qui a enseigné volontiers par récits et paraboles. Un commentaire à la fois clair et pieux en tirera la vérité qui s'y trouve concrétisée et la traduira en la formule du catéchisme. »

Format, disposition typographique et prix très modeste (0 fr. 30) feront plaisir.

H. S.

Sommaire des Revues

Le Correspondant. — 25 mars : I. Babel : +++. — II. Silhouettes de la guerre. — Le général Wood : Miles. — III. Un projet allemand de société des nations : Maurice Caudel. — IV. Propos d'un combattant. — Vers la victoire : Pierre Khorat. — V. Le conflit du Pacifique et l'après-guerre en Amérique latine. — Le rôle de la France : F. De Homem Christo. — VI. Qui perd ou gagne les millions de Brewster. — Roman traduit de l'anglais. — IV. Fin : George Barr Mc Cutcheon. — VII. Une nouvelle biographie de sainte Catherine de Sienne : de Lanzac de Laborie. — VIII. Au village sous l'occupation allemande. — I. L'invasion : E. Bosson de Garagnol. — IX. La renaissance de la tragédie. — M. Alfred Poizat : Joseph Agéorges. — X. Notes et aperçus. — Un livre sur le vote des femmes : Georges Goyau. — XI. Chronique politique : Intérim. — XII. Bulletin bibliographique.

Publications nouvelles

Das elsass-lothringische Symbol. Von einem Altelsässer. Fr. Semminger, vorm. J. Heuberger, Verlag, Bern.

L'Alsace-Lorraine est de nouveau française. Il est indéniable que, depuis bientôt cinquante ans, la France attendait ce retour. Un vieil Alsacien avertit ceux qui le liront que, pour que la province reconquise ne redevienne pas un motif de revanche de la part de l'Allemagne, il faut éviter de considérer la possession de l'Alsace-Lorraine comme le symbole de la suprématie d'une des deux puissances voisines sur l'autre.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINES BOITE 1 fr. 80 TOUTES PHARMACIES

Dernière Heure

L'amitié franco-américaine

Paris, 11 avril.

(Havas.) — Le groupe sénatorial de l'aviation a reçu avant son départ l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Sharp, ainsi que Mmes Wilson et Sharp.

M. Dubost, le bureau du Sénat, des notabilités militaires et de l'aviation étaient présents.

M. Dubost a fait l'éloge du rôle de M. Sharp pendant la guerre et a ajouté : « Nous comptons sur vous pour entretenir maintenant aux Etats-Unis, comme nous l'entretiendrons en France, l'amitié franco-américaine plus que jamais nécessaire au salut de la civilisation. »

M. Dubost a continué :

« Le regret du départ de M. Sharp est atténué par la certitude que nous aurons aux Etats-Unis un précieux auxiliaire pour obtenir la paix forte que nous attendons, avec les réparations qu'imposent nos un million cinq cent mille morts ou mutilés et le salut de la civilisation. »

Mme Wilson a assisté à la séance du Sénat.

Les finances françaises et la paix

Paris, 11 avril.

(Havas.) — Répondant à la lettre du 9 avril, de M. Clémenceau, relative à la communication à la Chambre des préliminaires de paix, M. Raoul Péret, président de la commission du budget, dit regretter que la commission devant assurer l'équilibre budgétaire pour 1919 et évaluer le montant des nouvelles et lourdes charges fiscales ne puisse pas soumettre au gouvernement, en le priant de les communiquer à la conférence, les observations motivées par les résolutions que celle-ci proposerait d'introduire dans le traité.

M. Raoul Péret affirme de nouveau la volonté de la commission de voir le gouvernement soutenir les droits de la France victorieuse, en ce qui concerne la réparation des dommages de guerre.

Allemagne et Danemark

Berlin, 11 avril.

(Nouvelles de Francfort.) — Le gouvernement allemand a entamé des pourparlers avec le Danemark, en vue du rétablissement des importations de denrées alimentaires. On sait que le Danemark avait suspendu ses exportations de vivres en Allemagne à la suite de divergences concernant les cours.

Berlin en alarme

Berlin, 11 avril.

(Nouvelles de Francfort.) — La troupe a commencé à Berlin des perquisitions domiciliaires en vue de découvrir les dépôts d'armes clandestins.

Des armes sont actuellement en route de Magdebourg pour Berlin.

Des feuilles de propagande communiste distribuées dans les usines du quartier de Moabit avertissent les ouvriers de se préparer pour ces prochains jours à des événements importants.

Les cheminots de Dantzig

Dantzig, 11 avril.

(Wolff.) — La grève des cheminots de Dantzig est devenue une grève politique. Les grévistes, au nombre de 20,000, comprennent également les ouvriers des ateliers des chemins de fer, des fabriques de wagons, de canons et de fusils.

Le ministre Oeser a annoncé télégraphiquement aux grévistes que leurs revendications sont repoussées.

Le trafic ferroviaire avec Dantzig est maintenu par une partie des fonctionnaires des chemins de fer, qui travaillent sous la protection de la troupe.

L'armée rouge de Munich

Munich, 11 avril.

(Wolff.) — Le conseil central révolutionnaire a promulgué un décret concernant la création d'une armée rouge de volontaires. L'âge requis est de 23 à 45 ans. La discipline sera sévère. Le recrutement a commencé hier, jeudi. On arme également les ouvriers.

Le soviet municois branlant

Munich, 11 avril.

(Gazette de Francfort.) — Le boycottage de la capitale par les paysans et l'interception des communications ferroviaires, télégraphiques et téléphoniques ont mis la république des conseils de Munich dans une situation précaire.

D'autre part, des divergences de vues se sont manifestées et deviennent de plus en plus aiguës parmi les communistes.

Bamberg, la contre-capitale

Munich, 11 avril.

(Wolff.) — Le comité du parti socialiste bavarois adresse aux membres du parti un appel annonçant que le secrétariat national du parti socialiste de Bavière a transféré son siège à Bamberg.

Polonais et bolchévistes

Pinsk, 11 avril.

(Havas.) — Une bande de bolchévistes a attaqué, le 5 avril, des troupes polonaises, mais elle a été désarmée. Trente bolchévistes ont été condamnés à mort. Une trentaine de bolchévistes qui préparaient un soulèvement ont été également condamnés à mort.

Emeutes en Slavonie

Trieste, 11 avril.

Les 1er et 2 avril, de très graves désordres ont éclaté dans toute la Slavonie (à l'est de la Croatie). Dans plusieurs localités, des rencontres sanglantes ont eu lieu entre la population et les troupes serbes, occasionnant beaucoup de morts et de blessés.

A Fuenfkirchen (Hongrie), ont éclaté de graves mouvements au sein des troupes serbes, qui ont affiché dans la ville des manifestes où l'on proclame la république serbe et qui contiennent les mots : « A mort les Karageorgevitch ! »

L'exilé d'Amerongen

Amerongen, 11 avril.

(Havas.) — Selon des informations de l'agence Reuter, le conseil municipal d'Amerongen a l'intention de taxer l'ex-kaiser sur la base de 80 millions de marks. Il paraîtrait que l'ex-empereur a acheté le vaste domaine appelé « la petite Angleterre. Il est en excellente santé, ainsi que l'impératrice.

Les mesures les plus sévères continuent à être prises pour la protection de l'ancien couple impérial.

Le kronprinz

Amsterdam, 11 avril.

(Havas.) — On mande de Wieringen au *Handelsblad* :

On apprend que le bruit suivant lequel l'ex-kronprinz aurait été sérieusement blessé dans un accident d'automobile est exagéré. Il n'a été que légèrement atteint à la main.

On dément également la nouvelle que l'ex-kronprinz quitterait Vlie avec ses enfants pour venir en Hollande.

Les monarchistes hollandais

Paris, 11 avril.

(Havas.) — La délégation des Pays-Bas communique la dépêche suivante de La Haye :

Une députation composée d'éléments de toutes les classes du Limbourg hollandais a présenté à la reine une adresse de fidélité à la maison d'Orange, portant 170,000 signatures, soit la totalité des habitants majeurs de la province.

En remerciant la députation, la reine a constaté que cette imposante manifestation établirait bien au delà des frontières la conviction du caractère indivisible du peuple et du sol néerlandais.

Le trafic sur le Rhin

Paris, 11 avril.

(Officiel.) — Le conseil supérieur économique, sous la présidence de lord Robert Cecil, a voté une résolution en faveur de la reprise du trafic sur le Rhin.

L'Espagne et les Alliés

Madrid, 11 avril.

(Havas.) — Les cercles politiques disent que, avant-hier mercredi, a été terminée l'élaboration de la convention entre l'Espagne et les Etats-Unis, pour l'importation de céréales en Espagne, à la condition que les navires espagnols allant en Amérique passent par Bordeaux, afin d'y charger du matériel et des soldats américains.

On annonce également l'ouverture, avec la Belgique et l'Italie, de négociations pour une convention consistant en une avance de fonds comme en ont reçu les autres Alliés.

Les grèves d'Italie

Milan, 11 avril.

La grève de Mortara est terminée, un accord étant intervenu entre patrons et ouvriers.

Par contre, la grève de Gênes continue. Les ouvriers sans travail sont actuellement au nombre de 40,000.

Une grève d'un jour à Rome

Rome, 11 avril.

Au sujet de la grève générale de 24 heures à Rome, le *Corriere d'Italia* a publié un manifeste des travailleurs catholiques qui déclarent vouloir s'abstenir de manifestations politiques inopportunes.

Contre le bolchévisme

Milan, 11 avril.

Une union populaire antibolchéviste vient de se constituer. Elle compte avoir des sections dans tous les chefs-lieux de provinces de l'Italie.

Italie et Allemagne

Rome, 11 avril.

La reprise des relations commerciales entre l'Italie et les pays occupés de la rive gauche du Rhin, sous le contrôle des autorités militaires alliées, a été autorisée par un récent décret du président du Conseil, d'accord avec le ministre des affaires étrangères.

Au Vatican

Rome, 11 avril.

Le Pape a reçu en audience le cardinal Lançon, archevêque de Reims, et la comtesse de Barral, présidente du comité des veuves françaises de la guerre.

Procès de béatification

Rome, 11 avril.

La Congrégation des Rites a discuté la question de l'héroïcité des vertus du vénérable Népomucène Neuman, évêque de Philadelphie, de la Congrégation du Saint-Rédempteur.

SUISSE

Le télégraphe

Berne, 11 avril.

Les communications télégraphiques sont autorisées de nouveau avec diverses localités.

De même, on peut de nouveau correspondre télégraphiquement avec Belgrade, mais non pas avec d'autres localités de l'ancienne Serbie.

Satin élégant

Crêpe de Chine
Taffetas chiffon
Crêpe Georgette, etc.
Muster umgehend

G. Henneberg
a. Seidenfabrikant
ZURICH

†

Monsieur et Madame François Audergon-Jacquenoud et leurs enfants, à Broc ; M. et Mme Livio-Jacquenoud et leurs enfants, à Fribourg ; M. et Mme Hils-Jacquenoud et leurs enfants, à Paris ; M. Louis Jacquenoud et sa famille, à Chalonne (France) ; Mlle Joséphine Jacquenoud, à Broc ; Mme veuve Virginie Jacquenoud et sa famille, ainsi que leur nombreuse parenté, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri JACQUENOUD

leur bien cher père, frère, beau-frère, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent, décédé pieusement, le 10 avril, à l'âge de 73 ans.

L'enterrement aura lieu à Broc, samedi, 12 avril, à 10 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Caroline Rohrbasser-Schorro et ses enfants, à Lausanne, ainsi que les familles parentes, à Fribourg et Londres, ont la douleur de faire part à leurs connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur François ROHRBASSER

leur cher époux, père, frère, grand-père, oncle, grand'oncle, neveu et cousin, enlevé à leur affection, après une courte maladie, décédé à Lausanne, le 11 avril, à l'âge de 52 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Lausanne, le dimanche 13 avril.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Anna COMTE-KAESER

aura lieu samedi, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

Freitag, 11. April, abends 8 ½ Uhr
im grossen Saale der Staatsbank
VORTRAG
von Frau NEUHAUS-AUDERSET
M. d. kath. Mädchenschutzvereins
I. Teil :
Ueber Frauenberufe und soziale Bildung
II. Teil :
Einige Gedichte vom Schwarzschlund
EINTRITT FREI

Liquidation totale

Grands assortiments de montres, alliances et bijouterie de tous genres en or, argent et doublé. 2345-434

GRAND RABAIS

Horlogerie-Bijouterie L. PFYFFER
FRIBOURG

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG**, spécialement approprié à la

Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui **guérit** : dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc.,
qui **fait disparaître** : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui **parfait la guérison** : des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.
qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique
La boîte : **Fr. 2.—** dans toutes les pharmacies.
Dépôt : **A FRIBOURG : Bourgknecht & Gottrau, Lapp.**

Ignace WECK

Géomètre officiel

informe les autorités et le public du canton de Fribourg qu'il a ouvert un

BUREAU TECHNIQUE
50, rue de Lausanne, FRIBOURG
— **Téléphone 4.22** —

Il s'occupera de :
Triangulation
Topographie — Nivellement
Plans de cadastre
Projets de routes et canalisations
Remaniements parcellaires
Bornage et partage de propriétés

Chauffage central

Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles
TRANSFORMATIONS — RÉPARATIONS
Soudure autogène
Téléphone 5.77 — Téléphone 5.77

DIALOGUE DES ANIMAUX

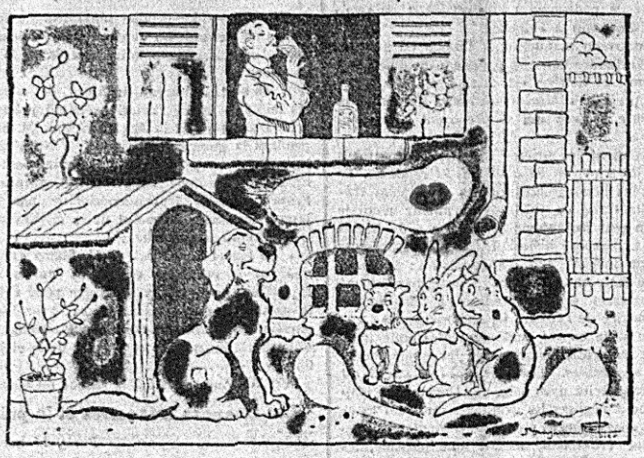

LE CHAT. — Quelle mine a le patron !
LE CHIEN. — Il est comme cela depuis qu'il prend du GOUDRON-GUYOT pour se fortifier les bronches et la poitrine.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais,* ainsi que l'adresse : **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 3 fr. 50 le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P.-S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur,** en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 75.

Dépôt général pour la Suisse :
G. VINCI, rue Gustave Revilliod, 8, Acacias, Genève.
En vente chez : MM. **Bourgknecht et Gottrau,** *Pharmacie Centrale,* **Fribourg.**

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils
Rue de l'Université
Téléphone 3.69
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 48. Tél. 1.11

ON DEMANDE
pour tout de suite, une
fille
de 20 à 25 ans pour servir au café et au magasin et aider aux travaux du ménage. Bons gages. Bonnes références exigées.
S'ad. sous P 2518 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE
une
FILLE
robuste, sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. Bons gages.
S'adr. à Publicitas S. A., **Bulle,** sous P 744 B.

Voyageur
connaissant à fond la vente des tissus et de l'ameublement et ayant déjà une clientèle dans le canton de Fribourg, trouverait place stable dans importante et ancienne maison.
Adresser les offres sous chiffres P 1171 N à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A remettre, à Genève
bon café fribourgeois, pour 7000 fr., à deux pas de la gare, bonne clientèle.
S'adresser à **Rochud,** rue de Lausanne, 13, **Genève.** 2571

A VENDRE
un domaine de 16 poses en un seul mas. 2226
S'adr. sous P 2128 F à Publicitas S. A., Fribourg.

PENSION
à remettre, à partir du 1er octobre. 7450
Offres écrites sous P 6 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Agriculteurs trouveraient facilités pour
DOMAINE
à ferme en s'adressant à l'*Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise.* A. Frossard, rue du Pont-Suspendu, 79, à **Fribourg.** 2556 480

ON OFFRE A VENDRE
domaine de 25-35 poses, terre de 1re qualité à proximité de Romont, avec bons bâtiments, grange à pont, 2 écuries cimentées. Prix et conditions favorables. 2555
S'adresser à l'**Agence Immobil. & Commerciale fribourgeoise, A. Frossard, rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg.**

A Fribourg,
A VENDRE
bâtiment, rez-de-chaussée et 3 étages, buanderie, laiterie, écurie, remise, eau, électricité, bonne occasion.
S'adresser à l'**Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise, A. Frossard, rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg.** 2558

ON DEMANDE
cheval
ayant du sang, très sage, bien mis selle et voiture.
Faire offres détaillées avec photo en indiquant âge et prix sous P 1161 N à Publicitas S. A., **Neuchâtel.**

A LOUER
rue de Romont, appartements, 3 pièces et dépendances. 1244
Offr. sous P 1136 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE HOMME
ayant travaillé déjà cinq ans dans bureau de commune et dans une agence d'assurance, **demande place** dans bureau ou commerce, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française à fond.
Adresser offres sous Y 7475 Lz à Publicitas S. A., **Lucerne.**

IMPORTANTE FABRIQUE DE CARTONNAGE de la Suisse romande **demande**
surveillante aux tables
de collage et montage des boîtes. Place agréable pr personne énergique et bien au courant du travail. Connaissance du français exigée. 2548
Faire offres sous chiffres P 55708 V à Publicitas S. A., **Lausanne.**

On demande une
BONNE
sérieuse, pour faire les travaux d'un petit ménage et une cuisine bourgeoise. Vie de famille.
Adresser certificats et offres à **H. Suter-Bachmann, comestibles, Grand'rue, 19, Berne.**

ON DEMANDE
une jeune fille
honnête et de toute confiance pour tous les travaux du ménage. Bons gages.
A la même adresse, on demande **une gentille jeune fille** pour garder les enfants. 2545
S'ad. à **Mme Berchier, Café des Vignerons, Estavayer.**

Employé demande
jolie chambre
meublée.
Offres sous P 2509 F à Publicitas S. A., Fribourg.

TRAVAUX
A LA
machine à écrire
livrés très rapidement et à des prix modérés.
Agence de machines à écrire, **Louis Borloz, Fribourg, 21, rue de l'Hôpital.** 2553

A VENDRE
à cause du manque de fourrage, une bonne
jument noire
de 6 ans. 2563
S'adres à **M. Bavaud,** voiturier, à **Fribourg.**

Dans rue principale, à Fribourg, **à vendre**
belle maison
comprenant grand magasin, deux vitrines, trois étages, eau, gaz, électric., chauffage central, cour et grande remise. Le tout en parfait état. Excellente occasion pr commerçant.
S'adresser à l'**Agence Immobil. & commerciale fribourgeoise.** A. Frossard, rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.**

COPIES
non pressantes seraient faites par personne disposant de temps. Modeste rétribution demandée.
Ecrire à « Copies », **Rue** (Glâne).

A vendre
un lit complet, un grand buffet double et 1 table ronde, le tout noyer massif. 2557
S'ad. sous P 2504 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Fort revenu assuré
(conviendrait comme gain accessoire) à toute personne active, par la vente d'un article de bureau sans concurrence et de vente facile.
Affaire absolument réelle et sans risque. 2554
Offres s. No 1696 G à Publicitas S. A., **St-Gall.**

A VENDRE
à des conditions et prix favorables, jolie maison située à ¼ d'heure de la ville, comprenant deux appartem., caves, buanderie, eau, gaz, électricité, beau jardin potager.
S'adresser à l'*Agence Immobilière & Commerciale Fribourgeoise.* A. **Frossard,** rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.**

A VENDRE
un beau billon frêne, environ 2 mètres cubes.
S'adr. s P 2507 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg

Duvets et coussins
Plumes et flumes
Couvertures laine

HABILLEZ-VOUS
POUR
Pâques
CHEZ
KRŒNER-NAPHTALY, Fribourg
34, avenue de la Gare, 34
à côté de l'Hôtel Terminus

Comme toujours, nos complets sont d'un travail absolument **soigné,** d'une **coupe irréprochable** et d'une **qualité sans égale.**

Nous invitons cordialement nos clients à visiter nos rayons. Ils pourront se **convaincre eux-mêmes du choix immense** mis à leur disposition.

Prix minimes comme de coutume

Nos prix : 85.– 90.– 100.– 110.– 120.– 130.– 150.– 175.–

Vêtements pour jeunes gens
depuis Fr. **60.—**

PEIGNES celluloïd
A vendre, au prix de fabrique, tout ou partie d'un lot d'environ Fr. 5000.— d'articles celluloïd, jolie couleur écaille :

Barrettes nouveautés, Fr.	91.—	la douzaine
Peignes de côté »	3.60	»
Démêloirs 19 centimètres »	11.—	»

Occasion unique pour grossistes, merciers, bazars, coiffeurs, colporteurs, etc. Echantillons sur demande à **R.-H. Dupré, 24, Coutance, GENÈVE.**

UNIVERSITÉ étrangère, officiellement reconnue, admet aux **PROMOTIONS DE DOCTORAT** (méthode d'équivalence), candidats pouvant justifier d'études universitaires régulières. — Renseignements documentés sont fournis par le délégué autorisé : **Prof. Dr H. Dietrich, 42, rue du Rhône (Tél. 29-97) Genève.**

Avis & recommandation
Le soussigné, nouveau tenancier de l'**Hôtel du Chamois,** rue Zæhringen, avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il ouvrira ledit hôtel **à partir du 12 avril.**
Il s'efforcera, par un service prompt et soigné et par une marchandise de premier choix, d'obtenir la confiance du public. P 2503 F 2562
Se recommande,
Le tenancier : **Franz WEBER.**

Œufs, chocolat crémant, pralinées, fondants, marsipans.
Lièvres, chocolat crémant, chocolat au lait, biscuits.
Nids en chocolat au lait.

Pâques 1919
Œufs et cloches en nougat
Bonbons chocolat, surfins, fabrication exclusive de la maison, 1re qualité.

Confiserie LEIMGRUBER-SOMMER
Rue des Epouses, 135. — Téléph. 456

Vente de bétail
Le **mardi 15 avril, à 1 heure après midi,** sur la place de la foire, à Romont, l'hoirie de Théophile BALMAT, audit lieu (domaine des Rochettes), exposera en vente, aux enchères publiques, les têtes de bétail indiquées ci-après : 12 vaches vêlées ou portantes, un taureau de 18 mois, un bœuf de deux ans ½, 4 génisses d'un an, une jument de 9 ans prête au poulain, bonne pour le trait, une pouliche de 3 ans, à 2 mains, 2 laies portantes, l'une pour le 1er juin et l'autre pour le 1er juillet. Paiement à terme.
Pour tous renseignements s'adresser à **H. Charles GRAND, notaire, à Romont.** 2505

ACCORDÉONS
Vente - Achat - Réparations

H. Vollichard-Egger
Pont-Suspendu
FRIBOURG

Pâturage à poulain
Le Syndicat chevalin de Fribourg dispose encore d'un certain nombre de places, pour le prochain estivage, aux Rittes.
Prière de s'adresser au secrétaire, **M. Ls Dévaud, à Fribourg.** Le dépôt du certificat d'ascendance est obligatoire. 2491

Semaine sans viande
Assortiment de :
:: Conserves de poisson ::
Thon, saumon, sardines, anchois, etc.
:: Conserves de viande ::
Corned-beef, langue, pâté de viande, Civet de lapin, veau, bœuf aux légumes, etc.
Conserves de légumes et fruits
Pois, haricots, carottes, macédoine, etc.
Fruits aux jus.
CHEZ
Georges CLÉMENT
Grand'Rue, 10, FRIBOURG

VENTE DE BÉTAIL
Le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à **Massonnens, le lundi, 14 avril, à 12 h. ½ précises,** son bétail, à savoir : 8 mères-vaches portantes ou vêlées, dont une grasse, 4 génisses de 2 à 2 ans ½, portantes, 1 taureau de 16 mois, approuvé et de bonne ascendance, 2 génisses de 1 an ½, 4 veaux de l'année. Ce bétail est pie-rouge et de premier choix.
Le même jour, il sera exposé en vente 6 stères de foyard et 400 fagots verts.
Payement au comptant. 2519
L'exposant : **Philippe Perroud.**

Vente de bois par soumission
La commune de Châtel-Saint-Denis expose en vente, par voie de soumission, environ 1400 m³ de billons, dont environ 1000 m³ à Châtel, à 10 minutes de la gare, 300 m³ aux Mayens et le reste aux Paccots.
Tous ces bois sont au bord de la route et peuvent être conduits avec le char.
Prendre connaissance des conditions de la distribution des lots au bureau communal, où les soumissions doivent être déposées jusqu'au **15 avril 1919, à 6 heures du soir.**
Les intéressés ont la faculté d'assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le même jour. 2521
Châtel-Saint-Denis, 8 avril 1919.
Par ordre : **Secrétariat communal.**

A vendre par soumission
au village de Schmitten (canton de Fribourg) un beau
domaine
de 35 poses de terre et 1 ½ pose en forêts.
Les bâtiments sont presque neufs et en très bon état.
Les soumissions seront reçues jusqu'au 1er mai, chez la famille soussignée.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Famille Müller-Spycher, Schmitten.**

AVIS DE VENTE
Il sera vendu, en enchères publiques, à l'**auberge de Corméréd,** le **mardi 15 avril 1919, à 1 ½ h. de l'après-midi,** dans une salle particulière, la parcelle de bois art. 284, folio 18, No 14 du cadastre de la commune de Courtion, de la contenance de 313 perches.
Pour voir ledit bois, s'adresser à **Mme veuve Progin, Corméréd.** **Les exposants.**